

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
bonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.  
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

## Dans la Haute Administration

Après M. Crancier, directeur général des Finances, M. Mourgnot, directeur général des Travaux Publics, prend sa retraite.

Après l'honorable M. Crancier, directeur général des Finances, qui a annoncé au Grand Conseil sa prochaine mise à la retraite sur sa demande, et fait ses adieux à la grande assemblée, aujourd'hui c'est M. Mourgnot, directeur général des Travaux Publics qui annonce son départ.

Si celui de M. Crancier peut à la rigueur s'expliquer, bien qu'il ait à peine dépassé la soixantaine, et qu'il lui reste trois années à courir pour atteindre 65 ans, date limite, celle de M. Mourgnot, reste inexplicable, car le directeur général des Travaux Publics est né le 10 janvier 1873 à Montastruc (Haute-Garonne), il a donc tout juste 57 ans et pourrait rester en fonction jusqu'en 1939, c'est-à-dire pendant huit ou neuf ans encore.

Son long séjour en Tunisie ne l'a pas frop éprouvé. Il est toujours plein d'ardeur, de vigueur, de jeunesse et ceux qui le connaissent ne lui donnent pas son âge.

Il arriva en Tunisie en 1899, comme lieutenant du génie et bientôt donna sa démission pour entrer à la Direction Générale des Travaux Publics, et fut affecté au service topographique en qualité de directeur-adjoint. Son chef était d'une santé assez précaire qui l'obligeait de déléguer souvent son service. Bientôt la mort vint mettre en terre ses souffrances, et M. Mourgnot fut naturellement désigné pour le remplacer, il passa donc peu après son entrée en fonction chef du service topographique, c'est-à-dire, croyons-nous en 1901 ou 1902.

Sous son énergique impulsion, ce service, qui jusqu'alors marchait un peu à la débânde devint très actif, et bientôt les plaintes cessèrent.

Il y demeura, jusqu'en 1911 ou 12, au moment où M. de Fages de Latour prit sa retraite et M. Michaux, nommé directeur général, malgré ses fautes lourdes dans la construction des certaines lignes qui pesent lourdement sur nos finances.

Celui-ci fit de M. Mourgnot son adjoint, ce qui fit assez jaser, mais M. Michaux n'en eût cure.

Peu de temps après, M. Michaux prit lui aussi sa retraite, et M. Mourgnot fut appelé à le remplacer, bien que ne sortant pas de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées.

Quel bagage laisse-t-il derrière lui ? Quels travaux a-t-il exécutés ? Son nom passera-t-il à la postérité ? Tunisienne s'entend.

— Oui et non.

Nous ne voyons, quant à nous, que le barrage du Kébir.

Mais il n'en est point l'auteur, c'est M. Garbe qui l'a conçu et fait exécuter.

Ah ! le joli travail, véritable gouffre à millions, dont nous ne verrons sans doute jamais la fin.

Le sort de M. Mourgnot, fut d'avoir choisi l'emplacement sans étude sérieuse, et voilà pourquoi il endosse la responsabilité d'une œuvre qui n'est pas la sienne, pourquoi il traîne à ses chausses un boulet dont il veut se débarrasser le plus vite possible, car il comprend qu'il n'en a pas encore fini avec ce malheureux réservoir.

S'il avait laissé la Compagnie des Eaux libre de construire un barrage, nous aurions de l'eau, et nous ne risquerions pas de le voir un jour emporté, comme cela a failli arriver l'hiver dernier.

Ce qui se serait sûrement produit, si on n'avait fait sauter à la dynamite des passages pour l'écoulement des eaux, dont le volume était considérable.

Le barrage ne date pas d'hier, il a subi des assauts jusqu'au Grand Conseil, alors pourquoi M. Mourgnot nous quitte-t-il ?

Il n'est pas possible que plein de vigueur encore qu'il aille se retirer dans son château des bords de la Garonne.

Pour nous, M. Lucien Saint, s'il ne l'appelle pas à Rabat, lui confiera la représentation de l'Office chrétien des phosphates en France, ce qui ne serait ni une sinécure, ni une charge à déléguer, puisque cette année le produit a dû dépasser 250.000 francs, correspondant au tonnage vendu.

Et sans ennui d'aucune sorte.

L. de P.

## Après la très regrettable manifestation des fonctionnaires et des cheminots



La manifestation des fonctionnaires et des cheminots du 18 décembre dernier pour l'octroi du supplément de l'indemnité de résidence, loin de s'apaiser, fait encore couler des flots d'encre dans la presse parisienne. Le « Temps », le « Courrier Colonial », l'« Action Française », l'« Humanité » et d'autres journaux encore s'en occupent, non pour louer les promoteurs, on l'imagine, mais pour appeler sur eux les foudres de l'Administration et surtout vis-à-vis des deux universitaires, Durel et Fichet, pour qui ne pas les nommer puisqu'aussi bien leurs noms sont dans toutes les bouches.

Nos confrères parisiens veulent les charger de tous les péchés d'Israël, ce qui n'est pas juste, car ce soir-là Durel donnait ailleurs une conférence et Fichet, s'il assistait bien à la réunion où fut décidée la malencontreuse manifestation, s'y est tenu bien tranquille, il y avait, du reste, dans la salle, assez de policiers pour s'en rendre compte.

La « Petite Tunisie », est-il besoin de le dire, n'est pas chargée de la défense de Durel et de Fichet qui ont à leur disposition un journal, mais elle se devait de faire entendre sa voix pour ne pas laisser égarer les responsabilités sur eux.

Maintenant, pour en revenir à l'indemnité de résidence, les fonctionnaires semblent avoir complètement oublié qu'il y a trois ou quatre ans, l'un des leurs, qui se croyait lésé de ne pas la recevoir, saisit le Conseil d'Etat pour se la faire octroyer.

Et celui-ci, dans un arrêt motivé, que nous avons reproduit en son temps, rejeta la demande parce que l'indemnité de résidence viendrait se superposer sur l'indemnité tunisienne.

La cause était donc entendue; les fonctionnaires n'avaient droit qu'à l'indemnité tunisienne, sans plus, ce qui ne les empêcha pas, par la suite, de réclamer avec une insistance, mettons déplacée, qui finit par énerver M. Lucien Saint qui, pour avoir la paix, demanda au Grand Conseil de voter le crédit nécessaire.

Et le Grand Conseil se laissa fléchir. Enhardis par ce succès qui viole un arrêt du Conseil d'Etat, ils réclament aujourd'hui l'indemnité de résidence sur la base de 1.680 francs pour toute la Tunisie, chiffre qui est alloué en France aux villes de 100 à 200.000 habitants.

Pour être juste, seuls les fonctionnaires tunisiens qui ne reçoivent pas d'indemnité tunisienne ont des droits à la recevoir.

Pour les autres, voici ce que nous ferions si nous étions à la place de M. Manceron :

Nous porterions le cas devant le Conseil d'Etat, et agirions suivant sa décision.

S'il maintenait son premier arrêt, la cause serait entendue, pas d'indemnité de résidence de 800 ou de 1.680 francs, s'il revenait sur celui, nous allouerions à chaque ville ou contrôle l'indemnité afférente.

J. S. P.

## La ligne de Tébessa au Kouif et à Kalaa-Djerda

On a annoncé que les sénateurs ont reçu communication — mieux vaut tard que jamais — communication du rapport de M. Maurice Ordinaire portant déclaration d'utilité publique du chemin de fer d'intérêt général à voie de un mètre, de Tébessa au Kouif et à la frontière tunisienne, en liaison avec la ligne Tunis à Kalaa-Djerda prolongée. La ligne que l'Algérie doit établir sur son territoire, représentera linéairement 34 km 884 à voie de un mètre. Comme tous les réseaux auxquels elle va être jointe, elle peut se décomposer en trois sections.

La première, longue de 23 km, existe déjà, et est régulièrement exploitée; c'est le chemin de fer particulier que la vie des phosphates du Kouif, a établi pour l'exploitation de sa concession. La compagnie cède gratuitement ce petit réseau à l'Algérie sous réserve sans doute de conditions de faveur pour le transport de ses produits. La ligne est, paraît-il, en

bon état d'entretien; elle n'aura besoin que de quelques rectifications de détail.

Avec la voie, sont cédés les installations et outillages servant à l'exploitation du chemin de fer; sa mise en état comporterait une dépense d'environ un million, à la charge de l'Algérie.

La seconde section, cédée aussi par la Compagnie du Kouif est représentée par un embranchement de 2 km 200 conduisant de Rhilane aux mines.

La 3<sup>e</sup> section enfin, est celle qui vise spécialement la déclaration d'utilité publique. Il s'agit, en effet, ici d'une construction de 4 km 644 joignant Rhilane à la frontière où elle rencontrera la voie tunisienne. Ce travail en terrain relativement facile comportera une dépense d'environ 4.500.000 francs, que peut-être, l'emploi de la main-d'œuvre militaire et l'usage du matériel de la voie de remploi permettra d'abaisser quelque peu.

Les chemins de fer de l'Etat algérien auront l'exploitation de ce réseau à Rhilane qui sera, probablement le point de contact des services tunisiens et algériens.

La ligne du côté algérien conservera un trafic de 600.000 tonnes annuel, grâce aux phosphates du Kouif; recette, qui, évaluée par près d'un milliard, balancerait les dépenses d'exploitation.

Qu'est-ce que c'est que ce bafouillage concernant la 3<sup>e</sup> section que vise la déclaration d'utilité publique ?

M. Maurice Ordinaire ignore-t-il que la est achevée depuis plusieurs mois, que Rhilane est la gare commune aux réseaux algérien et tunisien, et quant au trafic de 600.000 ou 800.000 tonnes annuel la recette ne peut être évaluée à... un MILLIARD pour balancer les dépenses d'exploitation.

En résumé, les sénateurs sont mal renseignés, mais ce qui nous intéresse le plus, c'est que le rapport soit voté, et la ligne ouverte au trafic le plus tôt possible.

C'est ce que le public réclame des deux côtés de la frontière.

Espérons que nous n'aurons plus longtemps à attendre, et pourrons bientôt nous rendre à Constantine ou à Alger par cette nouvelle ligne.

## Echos & Nouvelles

### A LA RESIDENCE GENERALE

On annonce que M. le Résident Général prendra passage à bord d'un des prochains paquebots pour se rendre à Paris.

Pour nous, son départ n'aura pas lieu avant la fin de la Conférence navale de Londres à laquelle participe le ministre des Affaires Etrangères, c'est-à-dire que son départ n'aura pas lieu avant une huitaine de jours.

### LE RESIDENT GENERAL DANS LE SUD

M. le Résident Général vient d'effectuer une tournée dans l'Extrême-Sud tunisien en compagnie de Mme Manceron, du général de Chambrun, et de leurs officiers d'ordonnance.

Il n'est pas mauvais que de temps en temps le représentant de la France fasse une tournée dans ces parages lointains pour montrer aux populations du Sud qu'elles ne sont pas abandonnées à leur malheureux sort et que la France veille sur elles.

Félicitons donc le ministre de sa randonnée que s'est accomplie dans les conditions les plus favorables.

### M. LUCIEN SAINT

#### EST RENTRE A RABAT

Après un séjour d'un mois à Paris, particulièrement bien employé, M. Lucien Saint vient de rentrer à Rabat par la voie d'Espagne la plus pratique et la plus commode pour ceux qui comme lui craignent la mer.

Le budget a été adopté, le haut commandement des territoires insoumis placé entre les mains de la Résidence Générale de Rabat, le port d'Agadir ouvert, le voyage du Président de la République ébauché, tout cela constitue des résultats appréciables dont les marocains peuvent se réjouir, mais pour nous tunisiens, nous sommes profondément peiné que Mme Lucien Saint n'ait pas encore reçu le ruban rouge qu'elle a si bien mérité par son inlassable dévouement aux œuvres créées par elle, qui ont forcé l'admiration de tous; aussi est-ce avec impatience que nous attendons la promotion du Ministre des Affaires Etrangères pour y voir figurer le nom de la digne

## La promotion dans la Légion d'Honneur des musulmans algériens naturalisés



Dans notre avant-dernier numéro nous avons annoncé que M. le Gouverneur Général de l'Algérie avait remis les insignes de la Légion d'honneur à un groupe de notables indigènes naturalisés français. Voici les récipiendaires ainsi que le Gouverneur Général: M. Marcel Bordes, chef de Cabinet; M. Galle, président des Délégations financières et M. Mirante, directeur des Affaires Indigènes au Gouvernement général de l'Algérie :

De gauche à droite : 1. M. Zellal, instituteur à Blida; 2. M. Derrouch, interprète à la Sous-Préfecture de Sétif; 3. M. Mirante, directeur des Affaires Indigènes; 4. M. Foudil, délégué financier indigène; 5. M. Marcel Bordes, chef de Cabinet du Gouverneur Général; 6. M. Galle, président des Délégations financières; 7. M. Pierre Bordes, Gouverneur général; 8. M. le docteur Bentami, conseiller général; 9. M. Sibane, président de la Section arabe des Délégations financières; 10. M. Hacène, délégué financier indigène et enfin 11. M. Soualah, professeur d'arabe au Lycée d'Alger.

Après la remise de la croix d'officier de la Légion d'honneur au docteur Bentami, tout de suite ses amis organisèrent un thé d'honneur auquel plus de douze cents amis se firent inscrire. Des discours très élogieux furent prononcés qui mériteraient d'être reproduits, notamment celui de M. Marcel Bordes, représentant le Gouverneur Général, mais leur longueur nous en empêche. Puis l'on remit au récipiendaire une croix en brillants, un chronomètre et un stylo en or. Et la magnifique réception prit fin très tard dans la soirée.

campagne de notre ancien Résident Général.

### A LA DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

Nous apprenons avec un vif plaisir que l'honorable M. Lescure, qu'une assez grave indisposition retenait à la chambre depuis quelques jours, a repris la direction de ses services.

### PAUVRE MAGISTRATURE COLONIALE

A la Cour d'Appel de Saint-Denis-de-la-Réunion comme à celle de Tananarive, il y a beaucoup d'intérimaires de même que dans les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance, à Saint-Pierre-de-la-Réunion il n'y a même pas un seul titulaire. On doit faire appel à de vieux employés retraités du Parquet.

Quelle justice lamentable pour les justiciables de ces colonies lointaines.

Annonçons d'autre part que notre ancien confrère bonois, M. Chaspoul, nommé récemment président du Tribunal de Tananarive, vient de prendre possession de son poste.

### UN COMMERCE NOUVEAU STYLE

Nul n'ignore les bienfaits du sport. C'est entendu. Mais on assiste aujourd'hui, hélas ! à un genre de commerce qui le soumet aux fantaisies spéculatives des lignes sportives.

Pratique-t-on le sport pour le sport ? Non !

Pourquoi ? D'aucuns objectent qu'il entraîne des frais énormes. Nous voulons bien le croire, mais jusqu'ici, aucun de nos représentants du Grand Conseil n'a eu l'idée de mettre sur le tapis cette importante question.

A notre avis, il n'y a qu'un seul remède pour faire cesser cette spéculation effrénée.

Il suffit que le Grand Conseil crée un Service d'Education physique à la Municipalité, qui dispose du fameux Vélocrome, pour procurer au public des places à des prix raisonnables.

Sans nul doute, le sport sera alors à sa juste place.

.....Mieux vaudrait tard que jamais. D'autre part l'« Animateur des Temps

nouveaux » écrit que « trop de sport » nuit, et qu'il serait peut-être bon de les réformer.

Celui que le démon du club a mordu délaisse son foyer.

Et en Pologne les Juifs polonais orthodoxes mènent campagne contre les sports modernes.

Un bar, siège social d'une société de gymnastique israélite de Varsovie, a été attaqué par une bande de Juifs orthodoxes.

La bibliothèque et les agrès d'une portique ont été brûlés.

Les Juifs pratiquants « disent qu'ils n'abandonneront la lutte contre les sports modernes qu'après victoire complète. »

On ne peut que les approuver, car à la fin, ces sports finissent par agacer.

### A LA RESIDENCE GENERALE DE RABAT

Nous apprenons avec plaisir que M. Voizard, l'aimable chef adjoint du Cabinet civil de M. Lucien Saint à Rabat vient d'être nommé chef de Cabinet en remplacement du regretté M. P. Catat.

## JOLIES GRAND'MÈRES



### CRÈME TOKALON

Couleur rose, le seul Aliment pour la Peau qui soit garanti 100.000 francs. Les femmes de 50 ans peuvent désormais n'en paraître que 30. Appliquez la Crème Tokalon, couleur rose, le soir avant de vous coucher et la Crème Tokalon, couleur blanche, non-grasse, le matin.

Tous ceux qui ici ont connu M. Voizard se réjouissent de sa nomination. Mais ce que nous ignorions et que nous apprend le « Petit Marocain » de Casablanca, c'est que M. Voizard s'est engagé au plus fort de la tourmente au 117<sup>e</sup> régiment d'infanterie qu'il fut blessé et reçut la médaille militaire à 17 ans et demi et qu'après sa libération il entra à la préfecture de La Moselle, sous les ordres de M. Manceron, notre Résident Général.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

**AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL**  
Le Tribunal Correctionnel de Tunis, présidé par M. Négrin, a rendu mardi dernier son jugement concernant le scandale qui a eu pour théâtre la direction des services centraux de la Justice Tunisienne a condamné M. Demay, l'ex-directeur de cet important service à quatre mois de prison sans sursis et à cinq mille francs d'amende, et a prononcé l'acquisition de M. Haddad.

**DANS LA PRESSE**  
L'« Economiste Colonial », le frère jumeau du grand journal colonial le « Courrier Colonial », directeur le lieutenant-colonel Francis Mury, délégué des Comores au Conseil Supérieur des Colonies vient de faire paraître un supplément illustré très intéressant sur l'Indochine qui marque l'évolution du pays depuis notre protectorat.

Toutes nos félicitations à notre confrère.

**MORT DE F. BALISONY**  
**ANCIEN JOURNALISTE A TUNIS**  
La « Corse », organe officiel de la fédération des groupements corses de Marseille, annonce dans son dernier numéro la mort survenue le 8 courant à Marseille d'un excellent confrère François Balisony qui pendant plusieurs années fut des nôtres.

D'abord employé à la municipalité de notre ville, alors qu'André Cambiaggio en était le vice-président délégué, il quitta son emploi au départ de celui-ci pour entrer à la « Dépêche Tunisienne » comme secrétaire de rédaction.

Ensuite, pour des raisons que nous ignorons, il partit pour Marseille, entra au « Petit Marseillais » qui l'envoya diriger son bureau de Nîmes, où nous le vîmes pour la dernière fois en 1914.

Que sa famille veuille agréer nos sincères condoléances.

**LE CAFE DU CASINO**  
Le Café du Casino vient de passer entre les mains de MM. Grébaud, Monge et Eymon, les nouveaux locataires qui s'approprient à en faire le café le plus select de Tunis. Acceptons-en l'augure, et souhaitons-leur bonne chance et succès.

**LE RAMADAN**  
D'après l'almanach des postes, le ramadan, où jeûné des musulmans, doit commencer le 31 courant, mais nos éléments avancent généralement la date d'un ou deux jours.

Si la tradition continue, c'est donc le 29 ou le 30 que commencera le jeûne qui apporte tant de bouleversement dans nos habitudes.

**KORBOUS, Station Thermale**  
15 NOVEMBRE 11 MAI  
**GRAND HOTEL DES THERMES**  
(1<sup>er</sup> ordre) — Eau courante  
**HOTEL DES SOURCES**  
Cuisine et cave réputées — Cinéma — Tennis — Cercle  
Restaurant caché — Etablissement Thermal  
Service par auto-cars, 71, rue de Serbie  
Arrangements pour séjour  
Renseignements, brochures, dépliant; tarifs 3 bis, Passage de Naples, Tunis.

**Administration des Habous**  
AVIS

L'Administration des Habous informe le public que les Services de la Djamaïa sont acheteurs de 4.000 kilos d'huile d'olive pour les besoins des Etablissements Culturels pendant le mois de Ramadan.

Cu est prié de présenter avant le 22 courant, au Bureau des Achats N° 29 de cette Administration, les échantillons avec indication des prix.

**COMPAGNIE DU GAZ ET RÉGIE CO-INTÉRESSÉE DES EAUX de Tunis**

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
CAPITAL : 3.000.000 DE FRANCS  
Siège Social : à TUNIS, 122, r. de Serbie  
L'Assemblée générale extraordinaire, qui avait été convoquée pour le 3 janvier 1930, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour ci-après indiqué, n'ayant pu valablement délibérer à défaut du quorum des trois-quarts du capital social.

Messieurs les Actionnaires de ladite Société sont convoqués à nouveau en Assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 27 février 1930, à 11 heures, à Tunis, 122, rue de Serbie, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1<sup>re</sup> Proposition d'augmentation du capital social par la création d'actions à souscrire en numéraire ; modalités de cette opération et pouvoirs à conférer au

**IMPRIMERIE**  
**GORSE, BASCONE & MUSCAT**  
9, Rue Amilcar - TUNIS  
Travaux administratifs et commerciaux

Conseil d'Administration pour sa réalisation;  
2<sup>o</sup> Distribution de réserves : pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration à ce sujet;  
3<sup>o</sup> Modifications à apporter en conséquence aux articles 7, 8 et 14 des Statuts. Conformément à l'article 33 des Statuts, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée générale, les possesseurs d'actions au porteur doivent déposer leurs titres seize jours au moins avant l'Assemblée, soit à Tunis, au Siège social, avant le 10 février 1930, ou faire parvenir dans le même délai à Tunis au Siège social leurs pouvoirs et les récépissés de dépôt de leurs titres dans une Banque ou un établissement de crédit.

L'Assemblée générale extraordinaire présentement convoquée pourra délibérer valablement si elle réunit la moitié du capital social; les dépôts et pouvoirs effectués et fournis pour l'Assemblée du 3 janvier 1930 seront retenus et valables pour l'Assemblée présentement convoquée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.**  
**Administration des Habous**  
AVIS DE LOCATION

Il sera procédé, le lundi 27 janvier courant, à 10 heures du matin, à l'Administration des Habous, à la location par voie d'enchères et pour une durée de trois ans, d'une carrière de sable sise dans l'olivette dite « Djemel » à Kirch El Ghaba, Caïdat de la Banlieue, habous Ali Mehaoued, administré par Si M'hamed Ghilich, impasse du Sabre N° 4, à Tunis.

Mise à prix : 5.000 francs par an.

Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Bureau foncier des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

**Grand Hôtel & C<sup>o</sup> Hôtel de France**  
8, rue Léon Roches  
**TUNIS**  
Eaucourante Ascenseur  
2 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout  
**Grand Hôtel St-Georges**  
Chauffage central - Eau courante  
**Souffle du Zéphyr**  
MARS-PLAGE  
Situation unique face à la mer  
Jardin - Terrasse - Eau courante  
J EYMON & Cie, Propriétaires

**Grande Pharmacie du Marché**  
10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85  
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.  
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.  
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

**Meubles en tous Styles**  
**Maison CORCOS**  
Ex-chef de la Maison BOYOD  
37, Rue Bab-El-Khadra - TUNIS

**Chaux Hydraulique et Ciments**  
**PAUL POTIN**  
●POT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry - TUNIS  
Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2

**Banque Franco-Tunisienne**  
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

**Compagnie de Navigation Mixte**  
Cie Touache - Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

**Office Français Immobilier & Commercial**  
« ASSURANCES »  
(38<sup>e</sup> ANNÉE)  
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

**Vous** qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS**.

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée.  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia, Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**ANIS BERGER**  
Apéritif Anisé  
Claude Berger et Cie - Marseille  
**DEMANDEZ PARTOUT**  
**le Rhum Chauvet**  
Agent Dépositaire : J.-B. CURTELIN  
19, Rue du Maroc - TUNIS - Tél. : 10.59  
**Compagnie Algérienne**

Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 88.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE**  
Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance  
Escompte et Encaissement de tous Effets  
Crédits de Campagne  
Prêts sur Marchandises - Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres - Souscriptions - Paiement de Coupons.  
Location de compartiments de coffres-forts  
Emission de Chèques  
et de Lettres de Crédit sur tous Pays  
Agences en France  
et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc  
**EN TUNISIE** : Tunis, Béja, Bizerte, Djérba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk - el - Arba, Souk-el-Khémis, Sousse, Zarzis.

**CORRESPONDANTS**  
**DANS LE MONDE ENTIER**  
**Placement Or**  
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 40.49.

**LE CHAT NOIR**  
70°  
**EAU DE COLOGNE**  
TRIPLE EXTRAIT  
**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger  
— Téléphone : 5.53 —  
**DEMANDEZ PARTOUT LES**  
**apéritifs Licari**

**Un Teint Merveilleux**  
**Pour Quelques Francs**  
*Plus de Nez Brillants!*



2500 femmes employées maintiennent chaque matin la Poudre Tokalon à la base de Crème.

La base de Crème rend la Poudre si adhérente qu'elle tient tout le long du jour en dépit d'un vent violent, d'un temps pluvieux ou de la transpiration provoquée par la danse.

La Mousse de Crème agit aussi comme un tonique sur la peau, en débarrassant ainsi à supprimer les pores dilatés et toutes autres imperfections du teint.

Elle pare d'une nouvelle et étonnante beauté le nez brillant le plus laid et le teint le plus horrible.

Nous garantissons que la Poudre Tokalon donne des résultats satisfaisants dans tous les cas, si ce n'est votre argent vous sera rendu.

**Pianos**  
**ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS  
N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**VÊTEMENTS**  
**J. BELLÉ**  
V. DARVAUX réunis  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insignes  
**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS  
**DEPOT DE MACHINES AGRICOLES**  
41, Rue Al-Djazira, 41

**CHAPPELLERIE PARISIENNE**  
J. MIF SUD  
La plus élégante Chapellerie de Tunis  
Dépositaire de la MAISON G.-B. BORSALINO fr. LAZZARO & C<sup>o</sup> Alessandria (ITALIE)  
8, Avenue de France et 1, Rue d'Italie  
TUNIS - SOUS LES ARCÈDES - TUNIS

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
Tunis - Bizerte - Mateur - Sfax - Sousse - Monastir  
Dépôts à vue et à échéance fixe  
(TAUX AVANTAGEUX)  
Escompte et Recouvrements  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE  
Location de compartiments de COFFRES-FORTS  
— Dépôt de Golds —

**Maisons recommandées**  
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby - 3, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).  
Grand Hôtel de France - 1<sup>er</sup> ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunis).  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - 1<sup>er</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883 - rue 1, Zarkoua - Tunis  
Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.  
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.  
Produits alimentaires et denrées coloniales - Baccara et Nizard - Gros et Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.  
Grands Magasins de Nouveautés du Petit Paris - Avenue de France, Tunis - Grand Frères et Cie Pros.  
Imp. GORSE, BASCONE et MUSCAT  
Le Gérant : E. LUMBROSO

**Restaurant du Japon**  
G. FIORINI Propriétaire  
— 7, Rue Amilcar - TUNIS —  
Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins du Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

**L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS**  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS  
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

**Aux Armes & Munitions de France**  
Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat  
**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**  
Tél. : 80 - Télégr. TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

**Société Générale**  
Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann  
Agence de Tunis, Place de Rome  
PRINCIPALES OPERATIONS  
Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts - Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virement télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères - Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**GARAGE VICTORINE**  
12, Rue de Vesoul

**Machines Agricoles**  
**R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**  
Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés  
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS  
COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE  
Catalogues et renseignements franco sur demande  
Adresse Télégr. : Wallut - Tunis - Tél. : 1.74

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax  
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands  
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

**Grande Distillerie Tunisienne**  
**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS  
Liquors de premier choix - Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.